

Monsieur le Maire de Carnes  
et Messieurs les membres du Conseil municipal.

Messieurs,

L'ancienne église paroissiale, dite aujourd'hui  
chapelle de Ste Anne, est le seul monument antique  
que possède la ville de Carnes. abandonné depuis  
longues années, le monument qui date du 12<sup>me</sup>  
siècle finissait par se détériorer et tomber en ruine.  
En conséquence, M<sup>r</sup> le Curé de Carnes,  
conjointement avec son Clergé et Messieurs les  
membres de la fabrique suppléent Monsieur

Charles Fournier

1871

Le Maire de cette ville et Messieurs les Conseillers  
municipaux de voudraient bien rendre cette église à  
sa primitive Destination. Ils se chargent eux-mêmes  
des réparations et embellissements dont elle est  
susceptible. Cette mesure préservera un monument d'une  
Construction remarquable et fort régulière, d'une église inimitable,  
elle conservera à la population de Carnes des souvenirs qui  
lui sont toujours chers, et viendront en aide à la régénération  
sociale et religieuse qui se manifeste dans notre Cité  
comme ailleurs, et qui nous promet les plus beaux espoirs.

Dans l'attente d'une réponse favorable et  
à laquelle j'attache le plus grand prix,

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs le Maire et Messieurs  
les Conseillers municipaux,

votre respectueux  
et dévoué serviteur

Daver Furey Doyen

